

## Séance du 17 Septembre 2024

Le dix-sept septembre deux mille vingt-quatre, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par le premier adjoint, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Bruno CORON, Maire.

Date de convocation : 10/09/2024

Date d'affichage : 24/09/2024

Étaient présents : MM CORON Bruno, DUFORT Erik, PACARY Michel ; Mme PAISANT Nadège ; M. LECLERC Sébastien ; Mmes LESECQ Marie, BARBET Isabelle, LECHEVALLIER Blandine, NORGUET Catherine ; M. MARTIN Nicolas ; Mmes GERMAIN Honorine, LEHAIRE Solange.

Était excusée : Mme MARIE Dorothee (procuration Mme NORGUET).

Était absent : M. LEPLEY Laurent.

Mme LESECQ, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la séance du 08 juillet 2024 : M. CORON demande s'il y a des remarques. Aucune modification n'étant à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

### **I. Rénovation énergétique du Groupe Scolaire (visa 18/09/2024)**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé d'engager les travaux de rénovation énergétique du Groupe Scolaire (école et mairie). Un partenariat a été acté avec le SDEM 50 pour le remplacement de la chaudière à fioul par une PAC avec GTC.

Pour la partie isolation, plusieurs devis ont été demandés et reçus.

Après étude des différents documents et délibération, le Conseil Municipal :

- accepte l'avant-projet définitif présenté par le SDEM 50 avec le remplacement de la chaudière fioul par une PAC type R290 avec GTC pour un montant HT de 84 125.24 € ;

- retient la proposition d'Isabelle Bâtiment pour la fourniture et la pose des menuiseries pour un montant HT de 7 197.98 € ;

- retient la proposition d'Isabelle Bâtiment pour les travaux d'isolation des murs extérieurs pour un montant HT de 24 202.52 € ;

- retient la proposition de la SARL LAVALLEY pour les travaux de plomberie et électricité pour un montant HT de 6 661 € ;

-autorise M. le Maire à solliciter toute subvention entrant dans ce champ d'action (Fonds Vert, CEE, etc)

NB : Les travaux d'isolation à l'école devraient être réalisés aux vacances de la Toussaint. Le dossier de subvention au titre du Fonds Vert est déposé et en attente d'une réponse. En ce qui concerne le logement du 7 Les Ecoles, la pompe à chaleur est installée.

## **II. Participation au transport scolaire des enfants du RPI**

M. le Maire et le Conseil Municipal propose de reconduire la participation au transport scolaire pour l'année scolaire 2024-2025 à hauteur de 35 € par enfant. Elle concerne les élèves du RPI habitant Carantilly qui prennent le car et qui sont scolarisés à Dangy et Quibou.

## **III. Achat d'une tondeuse (visa 18/09/2024)**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la tondeuse à gazon est tombée en panne et qu'il n'est plus possible de trouver des pièces pour la remettre en état (date d'achat juillet 2014).

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs fournisseurs.

Après étude de ces propositions, le choix se porterait sur le modèle PRO WEIBANG WB537SLC de Méca Services.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil :

- décide de retenir le modèle PRO WEIBANG WB537SLC de Méca Services Pour un montant TTC de 1 872 €.

- autorise le virement de crédits suivant :

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts
D 2131 (21) : Construction Bâtiment public		1 900 €
D2158 (21) : Autres installations, matériels et outillages techniques	1 900 €	

## **IV. Devis école et mairie**

VMC mairie et école : Lors du contrôle annuel, il s'est avéré que le moteur était en très mauvais état. L'entreprise a envoyé un devis qui paraît élevé 945.45 € TTC, pose comprise. Ce point sera revu avec l'employé communal à son retour de congés.

Remplacement des stores de l'écoles : Des devis sont arrivés mais ne correspondent pas complètement aux attentes. Des compléments d'information seront demandés.

Mise aux normes du dispositif sécurité et incendie de l'école et de la cantine : Un devis de l'entreprise ESI de Coutances est parvenu en mairie pour un montant de 465.55 € HT. Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

## **V. Affaires diverses**

1/ Espace intergénérationnel : Le marché pour les 11 lots est en ligne et les entreprises ont jusqu'au 15 octobre 2024 à 12 heures pour répondre. La commission bâtiment se réunira le 16 octobre à 18h30 pour ouvrir les plis en présence de l'architecte.

2/ Déjections canines : Le conseil décide d'investir dans 2 bornes de propreté pour l'étang. Elles seront composées d'un distributeur de sacs pour déjections canines et d'une poubelle.

3/Don à l'association WMLLL (visa 18/09/2024)

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer à nouveau cette année un don à l'association WMLLL qui vient en aide aux enfants de Lyman en Ukraine en leur envoyant des colis de Noël. En effet, en 2023 cette association a atteint son objectif des 300 colis et souhaite atteindre les 500 colis en 2024 grâce à de nouveaux partenariats.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'effectuer un don d'un montant de 100 € par virement sur le compte de l'association WMLLL.

4/Bail La Cocotte Gourmande : les 2 baux commerciaux hôtel et restaurant arrivant à expiration au 1<sup>er</sup> novembre prochain, M. et Mme PLAINE ont émis le souhait de les renouveler. M. le Maire va contacter l'office notarial de Canisy.

5/Rétrocession des équipements sportifs aux communes : M. le Maire et M. PACARY assisteront à une réunion de Saint-Lô Agglo le 25 septembre prochain afin de prendre connaissance des modalités proposées. Carantilly est concerné par la reprise de la gestion de la salle de sports.

6/ Réunion commission cimetièrre : M. PACARY propose une réunion avec la commission cimetièrre le 02 octobre 2024 à 18h afin de faire un point sur la reprise des concessions, la secrétaire de mairie ayant suivi une formation sur ce sujet.

7/ Réunion commission communication : Elle se réunira le 1<sup>er</sup> octobre à 18h15 pour la mise en route du bulletin municipal.

8/ Réforme des secrétaires de mairie : M. le Maire informe le conseil qu'il a participé à un webinaire avec la secrétaire le 12 septembre dernier sur ce sujet. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2028, dans les communes de moins de 3 500 habitants, il ne sera plus possible d'embaucher des agents en catégorie C pour occuper ce poste. Des mesures transitoires et dérogatoires sont instaurées afin que les agents en place soient promus en catégorie B ou A avant cette date. De plus, la dénomination a changé au 1<sup>er</sup> janvier 2024 mais les décrets d'application ne sont parus qu'en juillet 2024. Les agents devront être nommés « secrétaire général de mairie » par arrêté du maire. Cette réforme entraîne également une majoration d'ancienneté de 6 mois tous les 3 ans.

## **VI. Questions diverses**

1/ M. DUFORT informe que les travaux de construction du mur du presbytère le long du chemin piétonnier semblent avoir pris du retard et que le chemin piétonnier devra rester fermé plus longtemps.

2/ M. PACARY informe que l'épavage est en cours et que les travaux de voirie devraient être réalisés en novembre après les ensilages.

3/ M. CORON informe le Conseil que toutes les associations communales peuvent mettre des panneaux publicitaires sur le petit terrain communal du Poteau.

4/ Mme LESECQ indique qu'une classe a bien été fermée sur le RPI qui compte aujourd'hui 160 élèves. Les 53 élèves de CE2, CM1 et CM2 sont toujours à Carantilly mais réparti en 2 classes au lieu de 3. Mme DUCHEMIN accueille 17 CE2 et 9 CM2 et Mme COUTARD accueille 19 CM1 et 9 CM2. Les enseignantes travaillent chacune avec 2 classes à leur disposition ce qui permet de laisser un groupe en autonomie pendant qu'elles étudient avec l'autre. Un investissement de 5 000 € de mobilier, complètement subventionné, a été effectué dans le cadre des « classes mobiles ». Il semble que cet aménagement et ce confort de travail soient un vrai point positif pour les élèves. Cette année, le thème commun pour toute l'école est un travail sur les contes.

5/ Mme PAISANT informe que suite à une réunion le 18 juillet dernier sur la fibre optique, il a été annoncé que le réseau cuivre restera en place jusqu'en 2030.

6/ Mme NORGUET remercie le conseil au nom de toute la famille VOISIN pour la cérémonie du 28 juillet relative au 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Carantilly. Elle informe également que des habitants du village La Chasse ont fait un signalement à la Gendarmerie suite à des gravures sur leur boîte aux lettres. Cela pourrait correspondre à des repérages avant cambriolage.


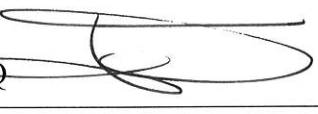
7/ Mme GERMAIN informe que les interdictions à l'étang ne sont pas respectées. Elle demande que la mairie vérifie si les panneaux sont toujours en place.

8/ Mme LECHEVALLIER informe de la réouverture de la bibliothèque le mercredi de 10h à 12h tous les 15 jours à compter du 18 septembre.

9/ M. CORON remercie Mmes PAISANT et LECHEVALLIER pour le nettoyage final du logement 1 Les Ecoles.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H40.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Bruno CORON 	La Secrétaire, Marie LESECQ 
Erik DUFORT	Blandine LECHEVALLIER
Michel PACARY	Catherine NORGUET
Laurent LEPLEY Absent	Nicolas MARTIN
Nadège PAISANT	Honorine GERMAIN
Sébastien LECLERC	Solange LEHAIRE
Isabelle BARBET	Dorothee MARIE PP Mme NORGUET